



Inscrire le contenu sur les cartons

Il vous sera sûrement agréable de trouver vos cartons dans la bonne pièce après le déménagement.

La règle d'or : inscrivez sur vos cartons leur destination pour éviter de les chercher pendant des heures une fois sur place.

Indiquez la pièce correspondante à l'aide d'un gros feutre sur le dessus des cartons. Notez également l'essentiel du contenu (livres, porcelaine, linge, DVD/CD, etc.).

N'oubliez pas de signaler spécifiquement certaines pièces : le premier soir dans votre nouvel appartement, vous n'aurez sûrement pas envie d'ouvrir 75 cartons pour trouver le câble de la chaîne hi-fi ou des enceintes ou la télécommande de la télévision.

En indiquant clairement dans quelle pièce chaque carton doit être déposé, vous vous faciliterez considérablement le rangement. Votre nouvel appartement comporte peut-être plus d'espace que votre ancien, et certains meubles devront être placés dans d'autres pièces. Vous devez en tenir compte dans les inscriptions sur les cartons.